

Image not found or type unknown



Souscription d'une mutuelle obligatoire

Par **boulangic_old**, le **25/07/2007** à **06:08**

Bonsoir,
voilà, je suis marin de commerce et également gérant d'une micro entreprise saisonnière. Or je souscris une mutuelle commerciale dite obligatoire pour ma micro entreprise mais je ne peux pas bénéficier des remboursements en cas de problèmes de santé ou autres? cela est-il normal de payer une mutuelle et de ne pas pouvoir en profiter? l'organisme en question me dit que c'est la mutuelle de mon principal métier qui prend le dessus. À quoi bon alors payer pour rien. Je compte sur vous pour m'éclaircir là-dessus, merci.